

L1 L.AS Lettres
PETIT LIVRET sur la PARTIE LETTRES de la formation
Année universitaire 2025-2026

La L1 L.AS Lettres comprend :

- **Des cours inscrits dans la mention Lettres.** Vous devez suivre deux cours obligatoires (= chaque cours valant pour une UE) à chaque semestre. Ceux-ci vous donnent les bases nécessaires pour pouvoir poursuivre en L2 (L.AS Lettres ou Licence Lettres), en cas d'échec ou de renoncement aux concours de MMOPK en 1^{ère} année. En poursuivant dans la filière L.AS, vous pourrez retenter une ou deux fois le concours, selon que vous avez postulé ou non en L1 LAS.
- **Des cours « santé » permettant de préparer l'entrée dans les différentes filières MMOPK** (= 2 UE au premier semestre, 3 UE au second semestre, chaque UE de santé étant composée de deux cours). Ceux-ci sont organisés et gérés par la faculté de médecine. Vous avez également la possibilité de vous inscrire au tutorat médecine, organisé par cette même faculté.
- **Au S1, viennent se rajouter deux UE dites de compétences transversales**, composées chacune de deux cours obligatoires, en distanciel, asynchrone (avec éventuellement un calendrier de progression imposé). Attention, parmi ces compétences transversales, figure la pratique d'une LVE. Sauf modifications à la rentrée, les cours d'anglais, langue qu'il est vivement recommandé de choisir, ont lieu en distanciel. Vous devez en outre valider un certain nombre d'heures dans un des Centre de Ressources en Langue ou CRL de l'université (10h de présence). Les cours d'espagnol ou d'italien seront normalement en présentiel, sur Carlone.

Le présent document se limite à la présentation détaillée des cours de Lettres. Voir en dernière page la maquette complète de la formation.

QUELQUES ÉLÉMENTS D'INFORMATION UTILES

Contact spécifique L1 L.AS Lettres (questions pédagogiques Lettres) :

Mme Isabelle VEDRENNE-FAJOLLES, Maître de conférences Lettres Modernes
Correspondante faculté de médecine pour les Lettres
Responsable pédagogique de la formation (partie Lettres)
Isabelle.VEDRENNE-FAJOLLES@univ-cotedazur.fr

Le responsable LAS de la faculté de médecine est M. Damien AMBROSETTI.

Gestionnaires scolarité L1 L.AS Lettres (questions administratives) :

Mme Pascale TACCONI (Lettres)
Mme Sarra KISRA (Médecine)
À joindre par un même formulaire :
<http://glpi-form-sco.univ-cotedazur.fr/>

Lieu des enseignements de Lettres :

Campus Carlone
*98 boulevard Edouard Herriot,
B.P. 3209
06204 Nice Cedex 3*

! Réunion de pré-rentrée spécifique L1 LAS Lettres :

(A distinguer de la pré-rentrée médecine, prévue le 8 septembre 2025)

Présence impérative

- Information sur les cours de Lettres
- Réponse aux questions sur l'organisation de la formation en général

Mardi 9 septembre, 15h, Campus Carlone, en Amphi 11 (A11).

Début des cours :

La rentrée des cours sur Carlone a lieu la semaine du 22 septembre. Mais le jeudi 25/09 est normalement banalisé pour les nouveaux entrants ! La date de premier cours sera précisée lors de la réunion de pré-rentrée.

EDT des enseignements de Lettres (semestre 1) :

Au S1, les cours ont lieu le jeudi (horaires et salles, sous réserve de modification) :
Groupe 1 : jeudi, 9h-12h, salle A268 (Mme Bonhomme) + 14h-17h, salle A403 (M. Demouchy puis Mme Vedrenne)
Groupe 2 : jeudi, 9h-12h, salle A231 (M. Demouchy puis Mme Vedrenne) + 14h-17h, salle A268 (M. Biscéré).

Les EDT du semestre 2 ne sont pas encore constitués, mais les cours devraient aussi être sur une journée, soit le mercredi, soit le jeudi.

PROGRAMME des COURS DE LETTRES 2025-2026

PREMIER SEMESTRE 2025-2026

Au premier semestre de votre formation, vous devez suivre en lettres :

1. Un cours obligatoire de littérature française, HPELI13
2. Un cours obligatoire de civilisation et d'histoire des textes médicaux, HPELI14

Semestre 1 UE disciplinaire Lettres 1 « Littérature française 3 » (30h) – HPELI13
--

En « Littérature française 3 », deux programmes sont proposés. Un des deux groupes suivra le programme de cours de Mme Bonhomme ; l'autre, le programme de cours de M. Biscéré.

Mme Béatrice BONHOMME

**La thématique de l'épidémie
à travers deux romans du XX^e siècle**

Nous étudierons la thématique de l'épidémie à travers deux romans empreints de réalisme et d'imaginaire, écrits par deux grands auteurs du XX^e siècle : Albert Camus et Jean Giono.

Corpus

Albert CAMUS, *La Peste*, Paris, Gallimard (Folio), 1972 [1^{ère} éd. 1947]

Jean GIONO, *Le Hussard sur le toit*, Paris, Gallimard (Folio), 1995 [1^{ère} éd. 1951]

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu) :

Les modalités d'évaluation seront précisées au premier cours par l'enseignante.

OU

M. Antoine BISCERÉ

**Malades et maladies
dans l'imaginaire intellectuel et littéraire**

Ce cours se propose d'interroger les résonances intellectuelles et littéraires de quelques grandes pathologies, fictives ou réelles, dans l'imaginaire occidental, de la fin du Moyen Âge au milieu du XX^e siècle. Ce parcours nécessairement sélectif s'ouvrira par l'étude de l'ancienne « mélancolie » et de sa fécondité culturelle à l'époque moderne. Véritable « fable de l'humeur noire » (P. Dandrey), l'imaginaire mélancolique nous permettra d'aborder des légendes médicales et sociales aussi diverses que la sorcellerie, la lycanthropie ou la mélancolie érotique. Le semestre se poursuivra par l'analyse des récits littéraires – rêveries ou hantises – suscitées par quelques pathologies épidémiques, bien réelles celles-là : « peste blanche » (tuberculose) et « peste noire », choléra, « petite vérole » (variole) et « grande vérole » (syphilis).

Lectures possibles (choisir un titre dans la liste suivante) :

Albert CAMUS, *La Peste* (1947) [Folio, 313 p. – peste bubonique]

Charles DICKENS, *Bleak House / La Maison d'Âpre-Vent* (1853) [Folio, 1469 p. – variole]

Alexandre DUMAS (fils), *La Dame aux camélias* (1848) [Folio, 369 p. – tuberculose]

Jean GIONO, *Le Hussard sur le toit* (1951) [Folio, 512 p. – choléra]

Thomas MANN, *La Montagne magique* (1923) [Livre de poche, 818 p. – tuberculose]

Philip ROTH, *Némésis* (2010) [Folio, 265 p. – poliomyélite]

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu) :

Le cours est évalué en contrôle continu intégral. L'évaluation comprend deux tests de lecture et de connaissances en cours de semestre (dont la moyenne fera une note) et une étude de texte (commentaire ou explication linéaire) en fin de semestre.

Semestre 1 UE disciplinaire Lettres 2 « Littérature française 4 » (30h) – HPELI14

M. Camille DEMOUCHEY,
Mme Isabelle VEDRENNE

Fondements de la médecine
Mots, idées et textes

Ce cours portera sur l'histoire de la médecine, de la chirurgie, de la pharmacologie de l'Antiquité à l'époque moderne, essentiellement à travers l'histoire des textes. Il évoquera les grandes figures de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacologie, les grandes traditions et leurs textes fondateurs (corpus hippocratique, galénique, œuvre de Dioscoride, notamment) mais aussi quelques traditions plus spécifiques. Il abordera les importantes questions (1) de la transmission et de l'évolution des concepts et savoirs médicaux à travers les siècles, (2) des relations entre médecine, philosophie et éthique. Un chapitre du cours sera consacré à l'histoire de la terminologie médicale jusqu'à l'époque moderne. Enfin, une petite partie des TD sera consacrée aux questions méthodologiques.

Des textes seront mis à disposition des étudiants sur Moodle, ainsi que des power points supports de cours.

Éléments de bibliographie

Les travaux sur l'histoire de la médecine (ouvrages de vulgarisation, dictionnaires, synthèses, textes de référence, ouvrages et articles de recherche) sont extrêmement nombreux. Des bibliographies plus complètes seront données sur Moodle. Les étudiants curieux pourront tenter de lire les ouvrages proposés dans la section « pour aller plus loin ». Les quatre ouvrages à destination du 1^{er} cycle vous permettront d'avoir la culture minimale requise sur l'histoire de la médecine. Aucun ne servira spécifiquement de support au cours. Vous n'êtes donc pas obligés de les acquérir.

Ouvrages pour le 1^{er} cycle & dictionnaire

FABIANI, Jean-Noël, avec des dessins de BERCOVICI Philippe, *L'incroyable histoire de la médecine (NED), De la Préhistoire à nos jours*, Paris, Ed. Les Arenes (Les Arenes BD), 2020 (2^e édition augmentée)

GONZALEZ, Jacques, *Initiation à l'histoire de la médecine et des idées médicales*, Ed Heures de France, 2005 (2^e édition entièrement revue)

HALIOUA, Bruno, *Histoire de la médecine*, Paris, Masson (Abrégés), 2009 (3^e éd.)

LECOURT, Dominique (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, PUF (Quadrige), 2004 [rééd.]

Pour aller plus loin : essais & ouvrages de référence

CANGUILHEM, Georges, *Le Normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966 [Reprend sa thèse en médecine intitulée *Essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique*, à laquelle vient s'ajouter de *Nouvelles réflexions sur le normal et le pathologique*. L'ouvrage a connu ensuite de multiples réimpressions.]

GRMEK, Mirko D. (dir.), FANTINI, Bernardino (collab.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, trad. par Maria Laura Bardinet Broso de *Storia del pensiero medico occidentale*, 3 tomes, Paris, Ed du Seuil, 1995-1999 [t. 1 : Antiquité & Moyen Âge ; t. 2 : De la Renaissance aux Lumières ; t. 3 : Du romantisme à la science moderne] [réimpression en 2014 dans la collection Science ouverte référence]

JOUANNA, Jacques, *Hippocrate*, Paris, Fayard, 2009 [1992]

NUTTON, Vivian, *La médecine antique*, Paris, Belles Lettres, 2018 [Présentation générale des théories et des pratiques médicales en Grèce et à Rome des commencements à l'Antiquité tardive (8^e siècle avant – 4^e siècle après)]

Dictionnaire étymologique

D. De Clercq, *Etymons grecs et latins du vocabulaire scientifique français*

<https://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itineraires/ebook/etymons.pdf>

Anthologie de textes médicaux arabes

SOURNIA, Jean-Charles, *Médecins arabes anciens, Xe et XIe siècles, textes choisis et commentés (trad. de l'arabe)*, Paris, Conseil international de la langue française, 1986

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu intégral : écrits sur les deux parties du cours (M. Demouchy (1^{ère} partie) et Mme Vedrenne-Fajolles (2^{ème} partie) – précisions à la rentrée.

Au second semestre de votre formation, vous devez suivre en Lettres :

1. Un cours obligatoire de grammaire française : HPELA23
2. Un cours obligatoire de littérature comparée : HPELC28

Semestre 2
UE disciplinaire lettres 3
« Langue française 5 » (36h) – HPELA23

M. Erfan TABRIZIAN

Grammaire du français moderne

L'enseignement de langue française en première année a pour objectifs :

1°/ de faire revoir et assimiler la grammaire en décrivant le système du français contemporain,
2°/ d'aborder les principes de l'analyse grammaticale en étudiant de manière plus approfondie certains aspects essentiels de ce système.

Ce cours est proposé en L1 L.AS pour deux raisons. Tout d'abord, comme tout cours de langue française (maternelle), il permet de passer d'un usage spontané de la langue à un usage réfléchi et en conséquence de penser davantage sa manière de rédiger, ce qui est indispensable pour les professions intellectuelles ; par ailleurs, il assure la formation en langue française nécessaire pour ceux qui devraient faire une L2 L.AS Lettres ou qui souhaiteraient se réorienter en Lettres. En effet, la formation en langue française est conçue suivant une progression sur les trois années de la Licence, chaque année s'appuyant sur les connaissances acquises l'année précédente. Ce cours synthétise donc l'essentiel du programme des deux ECUE de langue française en L1 de Lettres (S1 et S2).

Sont étudiés :

- les unités de l'analyse grammaticale,
- les classes grammaticales,
- les relations dans la phrase,
- les fonctions (sujet, compléments essentiels et non essentiels, attributs),
- le verbe et le groupe verbal,
- la structure de la phrase,
- les propositions subordonnées,
- les valeurs des temps de l'indicatif : effets dans les textes, fonctionnement général du système verbal en français.

Des power points supports de cours seront mis à disposition sur Moodle, ainsi que des corrigés d'exercice et des exemples de devoirs corrigés.

Bibliographie

Grammaires à consulter régulièrement

Grammaire du français, Terminologie grammaticale, Ministère de l'Éducation nationale, en ligne sur le site Eduscol (chercher dans un moteur de recherche le titre ou : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download?attachment>)

LAURENT, Nicolas, *Bescherelle – La grammaire pour tous*, Paris, Hatier, 2012

Pour aller plus loin

DENIS, Delphine & SANCER-CHATEAU, Anne, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche, 1994 [1^{ère} édition].

CALAS, Frédéric & GARAGNON, Anne-Marie, *La Phrase complexe*, Paris, Hachette, 2002.

MERCIER-LECA, Florence, *Trente-cinq questions de grammaire française*, Paris, Armand Colin (Cursus), 2010 [2^{ème} édition].

RIEGEL, Martin et PELLAT, Jean-Christophe, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (Savoirs), 2024 [9^{ème} édition]

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

La présence aux cours est indispensable. Le cours est évalué en contrôle continu intégral : exercices et devoirs écrits (précisions à la rentrée)

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants relevant du contrôle terminal)

Un écrit de 2h et un oral.

Semestre 2 UE disciplinaire Lettres 4 « Littérature comparée 8 » (36h) – HPELC28
--

M. Maël TISSEUR

Pour une approche sensible du soin
Écouter, regarder, lire, écrire

Ce cours s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire, à la croisée de la littérature, du cinéma et de la médecine narrative. Il offre aux étudiant·es un espace d'exploration sensible des dimensions relationnelles et éthiques du soin, sur plusieurs appuis : littérature, cinéma, écriture et écoute.

Le fil rouge du cours est l'attention portée aux récits – ceux des autres comme les siens. À partir d'œuvres littéraires et cinématographiques traitant du soin, de la maladie et des rapports de pouvoir, les participant·es seront amené·es à développer une intelligence émotionnelle et relationnelle qui dépasse les savoirs techniques. Loin d'un enseignement purement théorique, ce cours repose sur des pratiques d'atelier : des lectures partagées, des jeux d'écoute et d'expression, des récits de soi, des dialogues, des textes de création dans différents genres. Autant de moments qui visent à approfondir l'écoute et l'expression authentique de soi, dans un cadre sécurisant où chacun·e peut réfléchir à son propre rapport au soin, à la santé et à la vulnérabilité.

Les lectures porteront sur différents genres, du roman écrit par un médecin, Martin Winckler, au journal d'une poétesse atteinte du cancer, Audre Lorde, en passant par des récits engagés comme ceux de Virginie Despentes ou Clara Ysé. Quant aux films, ils explorent la question du soin (*Barberousse*), du rapport à l'autre (*Perfect Days*), et des enjeux de pouvoir (*I, Daniel Blake*).

Ces lectures et ces films permettront d'aborder les notions d'empathie et d'écoute, et de poser des questions d'ordre politique et éthique sur le lien entre professionnel.le.s de santé et patient.e.s. Les jeux d'écoute et d'expression permettront des espaces de connaissance de soi et de dialogue au sein du groupe. Les ateliers d'écriture seront l'occasion d'expérimenter l'écriture littéraire dans plusieurs genres. Ces différentes activités permettront aux étudiant·es engagé·es dans des formations liées au soin d'approfondir le sens qu'ils/elles veulent donner à leur vocation, et à l'ensemble du groupe de s'interroger sur son rapport à la santé et aux institutions de soin.

Les étudiant·es liront au choix au moins une œuvre du corpus principal et devront aussi voir un des films proposés dans la filmographie indicative.

Corpus d'étude

Bibliographie indicative

Virginie DESPENTES, *King Kong Théorie*. Paris, Grasset, 2006
Alexandre JOLLIEN, *Éloge de la faiblesse*, Paris, Éditions du Cerf, 1999
Audre LORDE, *Journal du cancer suivi de Un souffle de lumière*, traduit de l'américain par Frédérique Pressmann, Mamamélis / Éditions Trois, 1998
Audre LORDE, *Charbon*. Traduction du collectif Cételle, Paris, L'Arche, 2023
Claire MARTIN, *Hors de moi*, Paris, Allia, 2008
Martin WINCKLER, *Le Chœur des femmes*, Paris, Gallimard (Folio), 2017
Martin WINCKLER, *L'École des soignantes*, Paris, P.O.L., 2019
Clara YSÉ, *Mise à feu*, Paris, Grasset, 2021

Filmographie indicative

Les films indiqués ci-dessous sont disponibles à la BU, où il est possible de les visionner. Certains sont aussi disponibles en streaming. Des informations plus précises sur les possibilités d'accès à ces films seront données par l'enseignant à la rentrée.

Barberousse, d'Akira Kurosawa, 1965
Cléo de 5 à 7, d'Agnès Varda, 1962
De son vivant, d'Emmanuelle Bercot, 2021
Dont Worry, He Won't Get Far on Foot, de Gus Van Sant, 2018
Elephant Man, de David Lynch, 1980
I, Daniel Blake, de Ken Loach, 2016
Journal intime (Caro diario), de Nanni Moretti, 1993
La fille de Brest, d'Emmanuelle Bercot, 2016
La guerre est déclarée, de Valérie Donzelli, 2011
La Sociale, de Gilles Perret, 2016
Perfect Days, de Wim Wenders, 2023
Sur l'Adamant, de Nicolas Philibert, 2023
Wit, de Mike Nichols, 2001

Corpus complémentaire

BARRIER, Philippe, *Le patient autonome : Une nouvelle figure du soin*, Paris, Érès, 2005
BAUBY, Jean-Dominique, *Le scaphandre et le papillon*, Paris, Robert Laffont, 1997
CHARON, Rita, *Médecine narrative : rendre hommage aux histoires de maladie*, traduit de l'anglais par Arlette Gautier, Montpellier, Sipayat, 2015
CHARON, Rita, *Principes et pratique de médecine narrative*, traduit de l'anglais par Arlette Gautier, Montpellier, Sipayat, 2020
HESBEEN, Walter, *Le soin, une valeur menacée : réflexions sur la pratique soignante*, Toulouse, Érès, 1997.
HESBEEN, Walter, *Soigner : une valeur sans prix*, Toulouse, Érès, 2007

HESBEEN, Walter, *Penser le soin : une approche soignante des situations de soins*, Toulouse, Érès, 2011

MARIN, Claire, *Hors de moi*, Paris, Allia, 2008

MARIN, Claire, & WORMS, Frédéric (dir.), *À quel soin se fier ? Conversations avec Winnicott*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015

MERCIER, Juliette, *Ma Crohn de vie*, Paris, Kiwi Éditions, 2021

SONTAG, Susan, *La maladie comme métaphore. Le sida et ses métaphores*, traduit de l'américain par Marie-France de Palomera, Paris, Christian Bourgois, 2021

Évaluation du cours (pour les étudiants inscrits en contrôle continu)

Le cours est évalué en contrôle continu intégral : l'évaluation comprend la participation aux activités du cours, la présentation d'exposés, des travaux en temps limité ou libre et la remise d'un portfolio de textes de créations accompagné d'un écrit réflexif.

Évaluation du cours (pour les quelques étudiants inscrits en contrôle terminal)

Le cours est évalué par un écrit de 4h qui portera sur les grandes notions du cours et les lectures au programme et un oral au cours duquel les étudiant-e-s présenteront leur portfolio de textes de création (les consignes d'écriture seront données au fur et à mesure du semestre sur le cours en ligne).

STRUCTURE DE LA FORMATION L1 L.AS LETTRES 2025-2026

L1 semestre 1 (code : MPS1LTTS) => acquisition de 30 ECTS

UE - Compétences transversales 1 (Carlone) = 3 ECTS	KLUHC10
ECUE – « Grands défis sociétaux : IA1 »	KLEHGD1
ECUE – « Langue vivante 1 »	KLVS1
<i>Anglais</i>	<i>KLANS1</i>
<i>Espagnol</i>	<i>KLESS1</i>
<i>Italien</i>	<i>KLITS1</i>
UE - Compétences transversales 2 (Carlone) = 3 ECTS	KLUHC11
ECUE – « Passeport étudiant Carlone »	KLEHPE1
ECUE – « Compétences écrites 1 »	KCECRS1
UE - Disciplinaire Lettres 1 = 6 ECTS	MPUDL1
ECUE – « Littérature française 3 » Béatrice BONHOMME ou Antoine BISCERÉ	HPELI13
UE - Disciplinaire Lettres 2 = 6 ECTS	MPUDL2
ECUE – « Littérature française 4 » Camille DEMOUCHEY puis Isabelle VEDRENNE	HPELI14
UE santé 1 = 6 ECTS	MLUSNT1
ECUE1 – « Bio moléculaire, génétique, BDR, Bio cellulaire »	MLEBGB1
ECUE2 – « Chimie, chimie organique, biochimie »	MLECCB1
UE santé 2 = 6 ECTS	MLUSNT2
ECUE3 – « Biophysique, physique de la matière, biophysique rayon »	MLEBPM1
ECUE4 – « Physiologie, pharmaco médicale »	MLEPPM1

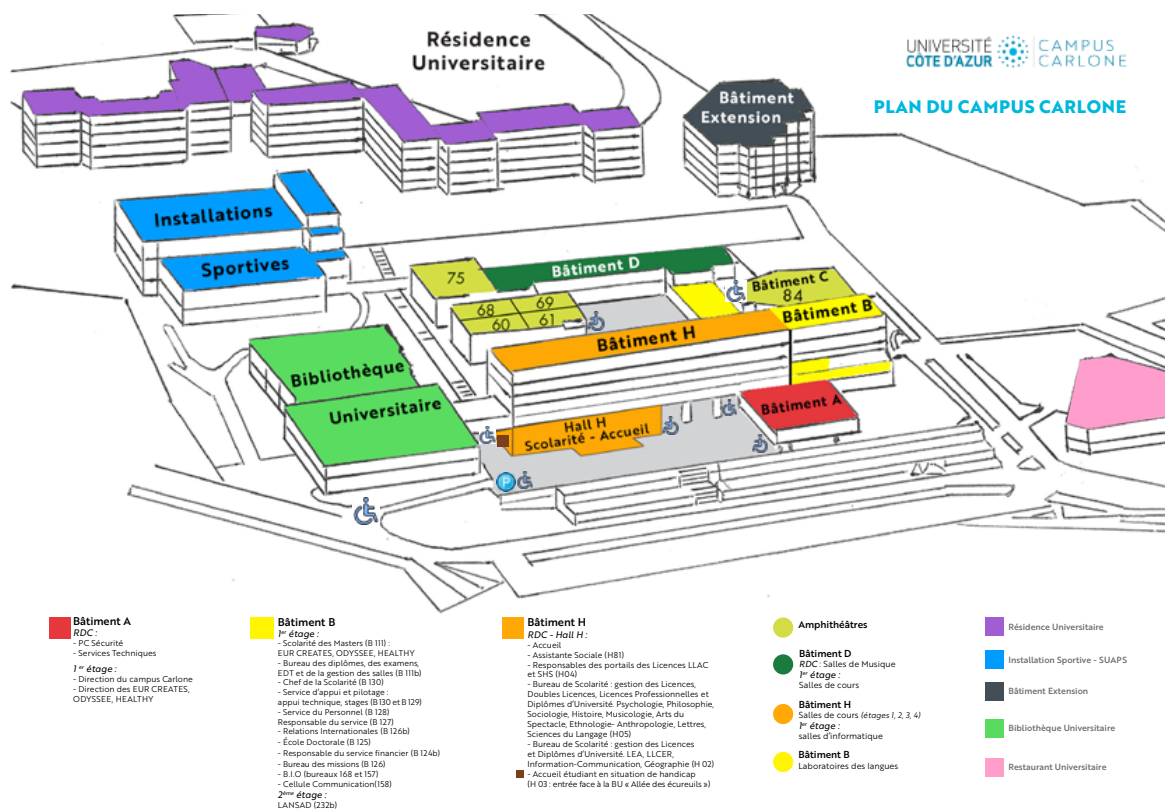
L1 semestre 2 (code : MPS2LTTS) => acquisition de 30 ECTS

UE - Disciplinaire Lettres 3 = 6 ECTS	MPUDL3
ECUE – « Langue française 5 » Erfan TABRIZIAN	HPELA23
UE - Disciplinaire Lettres 4 = 6 ECTS	MPUDL4
ECUE – « Littératures comparées 8 » Maël TISSEUR	HPELC28
UE santé 3 = 6 ECTS	MLUSNT30
ECUE5 – « Biostatistiques et statistiques. Santé numérique »	MLEBSN2
ECUE6 – « Éthique et médecine légale. Santé publique. Santé env »	MLEEML2
UE santé 4 = 6 ECTS	MLUSNT4
ECUE7 – « Anatomie générale. Microbiologie »	MLEAGM2
ECUE8 – « Histologie. Embryologie »	MLEHEM2
UE santé 5 = 6 ECTS	MLUSNT5
ECUE9 – « Maïeutique. Pharmacie »	MLEMPH2
ECUE10 – « Odontologie. Kinésithérapie »	MLEODK2

INFORMATIONS UTILES (aussi consultables en ligne)

Plan du campus Carlone

<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/documents-utiles> (Choisir « Plan du campus »)



Calendrier universitaire (Carlone) 2025-2026

(Sous réserve de modifications)

Ce calendrier est normalement disponible sur le site du portail LLAC. Vous en aurez une version plus lisible.

<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/documents-utiles/calendrier-universitaire>

Portail LLAC - L1

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE 2025-2026 - CCI *

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 L	1 M	1 S	1 D	1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 L	2 J	2 V	2 M	2 J	2 D
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L
4 J	4 M	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M
5 V	5 M	5 L	5 M	5 V	5 D	5 J	5 V	5 M	5 V	5 M	5 M
6 S	6 L	6 M	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 D	6 L	6 M	6 D
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S
9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 L	9 J	9 V	9 M	9 J	9 D
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 J	11 M	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 D	11 L	11 J	11 M	11 D
12 V	12 M	12 L	12 M	12 V	12 D	12 J	12 V	12 M	12 V	12 M	12 M
13 S	13 L	13 M	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 D	13 L	13 M	13 D
14 D	14 M	14 V	14 M	14 S	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 V
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L	16 J	16 V	16 M	16 J	16 D
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L
18 J	18 M	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 D	18 L	18 J	18 M	18 D
19 V	19 M	19 L	19 M	19 V	19 D	19 J	19 V	19 M	19 V	19 M	19 M
20 S	20 L	20 M	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 D	20 L	20 M	20 D
21 D	21 M	21 V	21 M	21 S	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 V
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 V	23 M	23 J	23 D
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L
25 V	25 M	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 D	25 L	25 J	25 M	25 D
26 S	26 L	26 M	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 D	26 L	26 M	26 D
27 D	27 M	27 V	27 M	27 S	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 D	29 L	29 J	29 M	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L
31 V	31 M	31 D	31 M	31 V	31 L	31 M	31 D	31 L	31 J	31 M	31 D

Réorientation

L1-L2 : demande réo S1 : 12-21 septembre
Commission réo S1 : 26 septembre
L1-L2 : demande réo S2 : 01-14 décembre
Commission réo S2 : 16 janvier

LAS : demande réo S2 : 13-21 janvier
Commission réo S2 : 31 janvier

Journée banalisée Accueil étudiants Entrants L1 : 25/09
Après-midi banalisée "Festivités printanières" : 20/03

Inscriptions pédagogiques (IP Web)

Semestre 1
IP disciplinaires à choix : 08-21 septembre
IP UE d'Ouverture : 17-28 septembre
Semestre 2
IP disciplinaires à choix : 05-11 janvier
IP UE d'Ouverture : 13-19 janvier

Étudiants à statut particulier (situation de handicap, sportifs & artistes de haut niveau, salariés, chargés de famille, etc.)

Dépôt aménagement des études, S1 et annuel : 26 septembre
(Demande de non assiduité) S2 : 23 janvier
NB : Il sera possible de prolonger ces dates au cas par cas en produisant un justificatif sur l'intranet via Fil@études

LAS

Examens LAS S1 : 28 novembre
Examens LAS S2 : 29 avril

Compétences transversales
Examen S1 : mardi 06 janvier
Examens S2 : 18 et 19 mai

* CCI : Contrôle Continu Intégral

Carte d'inscription 2025-2026

PETIT GLOSSAIRE

(Pour vous aider dans votre entrée en L1)

Bonus sport : les étudiant(e)s peuvent choisir de s'inscrire dans une des activités proposées par le service des sports et bénéficier, s'ils/si elles font un nombre d'heures suffisant de pratiques et remplissent les conditions complémentaires demandées, d'un bonus de 0,25 points sur leur moyenne finale. Une page dédiée permet de se renseigner. <https://univ-cotedazur.fr/vie-des-campus/sport>. Plusieurs autres bonus existent (voir plus bas prépa L2 LAS), mais l'année de LAS1 ne se prête guère à de tels investissements. En revanche, conserver une activité sportive régulière peut faire partie de l'hygiène de vie des candidats aux concours. On peut bien sûr profiter de l'offre sportive de l'université sans demander le bonus.

BU (bibliothèque universitaire) : il y a une BU sur chaque campus. Les BU offrent beaucoup de ressources en ligne, mais aussi des ouvrages en présentiel, un espace de travail (possibilité de travail seul ou en petit groupe dans des espaces dédiés), d'autres outils mis à disposition (ordinateurs, photocopieurs, prêt d'ordinateurs portables), un espace de pause entre deux cours (distributeurs et « pause café », espaces détente/jeu, périodiques d'actualité, expositions temporaires).

Champ LLAC : le campus Carlone est divisé en deux champs principaux d'étude : le champ LLAC et le Champ SHS. LLAC signifie Lettres, Langues, Arts et Communication. Le champ LLAC intègre donc l'ensemble des disciplines qui peuvent relever de ce champ : études littéraires, études orientées LVE (LLCE ou LEA), études en Arts (danse, musique, théâtre), études en information & communication. Des disciplines comme les SDL (sciences du langage) et la Philosophie sont à l'interface des champs LLAC & SHS.

Champ SHS : SHS signifie Sciences humaines et sociales. Le champ SHS intègre notamment l'Histoire, la Géographie, la Sociologie, l'Ethnologie, l'Anthropologie.

Compétences transversales (CT) : il s'agit d'une série de compétences qui sont devenues obligatoires dans toutes les formations de Licence de l'Université : compétence en LV étrangère, compétences écrites (maîtrise de la langue française et compétences rédactionnelles), compétences numériques (maîtrise des outils informatiques d'usage commun), compétences informationnelles (maîtrise de la recherche d'information), compétences pré-pro (capacité à réfléchir sur son parcours et à préparer son insertion professionnelle), compétences « grands défis sociétaux : intelligence artificielle ou développement durable, selon les semestres. Pour chacune de ces compétences, une progression est organisée sur deux ou trois années de Licence. Certaines compétences, comme la LVE, sont normalement présentes à tous les semestres. Les L1 LAS suivent les CT de S1 mais sont dispensés des CT de S2.

CCI (Contrôle continu intégral) : la Licence de Lettres pratique l'évaluation en contrôle continu intégral (comme les autres Licences du champ LLAC*). Les épreuves de contrôle continu sont fixées par les enseignants (qui doivent simplement respecter un nombre minimal d'épreuves par cours). Ils peuvent évaluer les étudiants sur les semaines de cours ou en dehors. Ainsi, à chaque semestre, aux dix ou douze semaines de cours (selon que vous êtes en S1 ou en S2) s'ajoutent potentiellement des semaines de contrôle des connaissances. C'est pour cette raison que le calendrier universitaire compte davantage de semaines. Vous devez être disponible sur l'intégralité des semaines du calendrier universitaire. En L1 LAS, les étudiants sont libérés au moins la semaine des examens en

santé, souvent aussi la semaine qui précède, ce qui peut conduire à reporter des cours/évaluations sur la fin du calendrier.

CRL (centre de ressource en langue) : il y a un CRL sur chaque campus. Ces lieux sont destinés à s'autoformer en LVE, en visionnant des ressources en ligne, sous la responsabilité de tuteurs. Pour la LVE anglais (compétence transversale du premier semestre), 10 heures de CRL sont obligatoires (inscription à chaque séance).

CVEC (contribution vie étudiante et de campus) : mise en place en 2018, la CVEC « a pour but de favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, d'après l'article L. 841-5 du code de l'éducation. Elle doit aussi mener des actions de prévention et de santé à destination de la population étudiante et financer des initiatives d'associations étudiantes. ». Elle est prélevée par le CROUS. Pour en savoir plus : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/cvec-une-demarche-de-rentree-incontournable-955>

EUR (pour information) : Les EUR ou Écoles Universitaires de Recherche s'occupent plus particulièrement des niveaux Master-Doctorat et de la Recherche. Les formations et laboratoires de Lettres sont surtout associés à l'EUR CREATES, même si certains laboratoires associés aux formations de Lettres ont une double affiliation (Creates et Odyssée par exemple).

Gestionnaire administratif : c'est la personne à contacter lorsque vous avez un problème d'IA*, d'IP*, de relevé de notes, de diplôme, etc. En bref, pour tout ce qui concerne le suivi administratif de vos études.

Inscription administrative (IA) : c'est l'inscription qui vous permet d'être considéré(e) comme étudiant(e) de l'université dans une formation donnée. Elle se déroule en premier. Cette inscription administrative a un coût, qui peut être réduit pour les étudiants ou étudiantes boursiers(/ières). C'est pour cette inscription que vous devez fournir certaines pièces. L'IA est depuis quelques années dématérialisée. Elle commence par le règlement de la CVEC, qui précède l'IA dans votre formation. Les étudiant(e)s doivent cependant se rendre à l'Université pour récupérer leur carte d'étudiant(e).

Inscription pédagogique (IP) : cette inscription est tout aussi obligatoire que la précédente. Les étudiants sont automatiquement inscrits aux cours obligatoires par la scolarité. En revanche, lorsqu'il y a des cours optionnels, l'étudiant doit faire la liste des cours qu'il a choisi et procéder à son inscription dans ces cours, afin d'établir son contrat pédagogique. C'est cette IP (qui se fait en ligne) qui vous permet de figurer sur les listes de vos enseignants comme inscrit(e) au cours et surtout de recevoir une évaluation pour votre cours. Faute d'IP correcte, vous serez automatiquement noté(e) absent(e) par le système informatique. L'IP se fait plus tard que l'IA*, dans une période très restreinte entre les réunions de pré-rentree et la/les premières semaines de cours. Le calendrier des IP est déterminé chaque année par la scolarité. En L1 LAS, tous les cours ou presque sont obligatoires. Le seul choix que vous ayez à faire est celui de la langue vivante.

Laboratoires : la grande majorité de vos enseignants sont des enseignants-chercheurs. À côté de leur activité d'enseignement, ils font des recherches et publient leurs résultats. Celles-ci peuvent d'ailleurs nourrir leurs cours. L'adossement aux laboratoires devient fondamental en Master, mais les étudiants doivent avoir un premier aperçu de cette vie de la recherche dès la Licence, notamment en L3. Les enseignants-chercheurs de Lettres sont principalement rattachés à quatre laboratoires : CTCL, BCL, CEPAM, LIRCES.

Mention : la mention est le domaine dans lequel vous avez choisi de faire vos études (mention Lettres)

MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) : l'association d'« enseignement supérieur » et de « recherche » est importante. En effet, l'enseignement

supérieur se caractérise par un enseignement appuyé en tout ou partie sur la recherche contemporaine.

Responsable pédagogique : le responsable pédagogique est un des enseignants de la formation, qui se charge de suivre la promotion. Il assure la viabilité de la formation en termes d'organisation d'ensemble, d'emploi du temps, de gestion des difficultés rencontrées (étudiants-enseignants), de contacts avec les étudiants, etc. Il est en contact permanent avec la gestionnaire administrative*.

Seconde chance : La « seconde chance » remplace la « seconde session » (ou « session de rattrapage ») qui a pu exister par le passé. Les étudiants de L1 LAS Lettres qui doivent passer par l'étape de la seconde chance ne peuvent pas postuler en MMOPK, puisque l'obtention de l'année de Licence « en première session » est une des conditions pour postuler. Néanmoins, la seconde chance peut leur permettre d'avoir leur année et de passer directement en L2 LAS Lettres, pour tenter de nouveau d'accéder aux formations MMOPK. La seconde chance consiste en un recalcul de la moyenne à l'année, selon des modalités fixées par les enseignants et validées par l'EUR pour la partie Lettres de la formation, ainsi que par la faculté de médecine pour la partie Médecine de la formation : à l'heure actuelle, retrait de la plus mauvaise note dans chaque UE de Lettres, retrait de la plus mauvaise UE en médecine. Ce recalcul peut évoluer, les MCC (Modalités de contrôle continu) étant déposées tous les ans. En cas d'échec à la seconde chance, les étudiants doivent d'abord redoubler en L1 Lettres, et une fois obtenue cette année, ils peuvent passer en L2 LAS Lettres. Ils peuvent aussi se réorienter dans une autre formation.

Sections : les sections sont des sous-divisions d'un Département. Elles représentent différentes spécialités. En Lettres Modernes, les trois sections représentent les trois spécialités qui forment le cœur de la mention : littérature française, littérature générale et comparée, langue française. Les enseignants responsables de section organisent chaque année la répartition des enseignements dans leur spécialité. Ce ne sont pas les interlocuteurs privilégiés des étudiants.

UE : unité d'enseignement. Une UE peut être constituée d'un nombre variable de cours (ou ECUE*). Elle donne lieu à l'obtention d'ECTS, qui sont reconnus dans tout l'espace de l'union européenne. Une UE peut être composée d'un ensemble d'ECUE obligatoires ou d'une liste de cours avec choix ou de plusieurs blocs au choix mais comprenant chacun des ECUE obligatoires (dans le bloc choisi), etc.

UE de spécialisation : remplace les anciennes UE découverte ou UE approfondissement. Ce peuvent être vraiment des UE de spécialisation (par exemple quand un étudiant suit un parcours complet en Lettres classiques en choisissant toutes les UE dans ce domaine) ou des UE simplement de choix, l'étudiant pouvant panacher sa formation en prenant des UE dans différents domaines de spécialités. En L1 LAS, les 4 UE de Lettres vous sont imposées.

Elles couvrent tous les domaines de la formation : civilisation, culture antique et médiévale, littérature française au S1 ; littérature comparée et écriture, langue française au S2.

PETIT GLOSSAIRE (Pour préparer une éventuelle L2 LAS Lettres)

Bonus culture : les étudiants peuvent participer au montage d'un projet culturel et bénéficier, s'ils/si elles remplissent correctement la mission qui leur a été confiée, d'un bonus d'un maximum de 0,25 points sur leur moyenne finale. Voir <https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/scolarite/bonus>. On ne

peut prendre qu'un seul bonus par semestre. Une page dédiée permet de s'informer sur les projets disponibles. Voir <https://culture.univ-cotedazur.fr/ateliers>

Bonus engagement : les étudiant(e)s peuvent choisir de s'inscrire dans une des actions proposées par la faculté (engagement auprès d'associations à caractère social, participation à l'organisation d'événements, etc.) et bénéficier, s'ils/si elles remplissent correctement la mission qui leur a été confiée, d'un bonus d'un maximum de 0,25 points sur leur moyenne finale. Une page dédiée permet de s'informer sur les missions disponibles. <https://engagement-citoyen.univ-cotedazur.fr/>

Bonus entrepreneuriat : sur le même principe, possibilité d'engagement plus ou moins important pour apprendre à connaître le monde de l'entreprise et son fonctionnement.

Parcours : un parcours permet de donner une orientation particulière à votre Licence (ici de Lettres, avec accès santé). Les parcours commencent à se mettre en place en L2 sous forme d'options, avant de devenir des parcours à part entière en L3. Dans tous les cas, vous serez titulaire d'une Licence de Lettres (avec accès santé), mais avec telle ou telle coloration particulière. L'option présente en L2 Lettres est aussi proposée en L2 LAS Lettres.

Portail : l'organisation des études de Licence en portail est la conséquence de la dernière loi mise en place par le MESR (pour les licences disciplinaires). Les portails visent à permettre aux étudiant(e)s de découvrir au moins une autre discipline que celle(s) de leur mention* et de se réorienter s'ils le veulent. Après le S4, on considère que les étudiant(e)s ont fait leur choix définitif. L'organisation en portail disparaît donc. En outre, pour les étudiants ou étudiantes qui savent très précisément ce qu'ils souhaitent faire, une spécialisation est possible via le remplacement de l'UE d'ouverture par une UE supplémentaire dans la mention. Cette information peut intéresser les étudiants qui passeront en L2 LAS Lettres, où ce choix entre UE d'ouverture ou UE dans la mention est aussi possible.

UE d'ouverture (L2 LAS) : elle peut être choisie dans votre mention, au même titre que l'UE de spécialisation, mais également dans une autre mention du portail LLAC. Ce choix est parfois difficile pour les LAS car nombre d'UEs d'ouverture s'inscrivent dans une progression depuis la L1.

Quelques informations sur les L2 et L3 LAS Lettres

La L2 LAS Lettres et la L3 LAS Lettres proposent les mêmes cours que les L2 et L3 Lettres. C'est pourquoi, pour ces deux années, je renvoie au livret de Lettres.

Vous le trouverez sur le portail LLAC, sous l'onglet formations

<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication/formations>

Cliquer sur Licence > Lettres Modernes et Classiques

Vérifiez que le livret que vous téléchargez est bien celui de l'année à venir. La mise en ligne peut se faire assez tardivement dans l'été.

Il y a cependant quelques différences à prendre en compte.

- 1) Bien entendu, les UE santé viennent s'ajouter aux cours de Lettres. Elles ne servent pas à obtenir l'année de Licence en Lettres, mais servent en revanche pour le calcul de l'accès au concours MMOPK, et pour le premier classement avant oral.
- 2) Les responsables pédagogiques à contacter restent Isabelle VEDRENNE-FAJOLLES (partie Lettres) et Damien AMBROSETTI (partie santé).
- 3) Vous continuez à relever d'un double secrétariat, Mme Pascale TACCONI (pour les Lettres), Mme KISRA (pour la santé).
- 4) Pour la partie Lettres de la formation, la structure n'est pas tout à fait la même que dans la Licence de Lettres (sans accès santé). En L2 LAS Lettres comme en L3 LAS Lettres, le nombre de cours à suivre dans chaque UE est parfois moindre. L'UE fondamentale de Lettres contient deux cours, mais les autres UE de Lettres n'en comprennent qu'un. S'ajoutent les UE de compétences transversales, qui sont les mêmes dans presque toutes les formations de l'université, et une UE d'ouverture aux S3/S4. Cette dernière peut être prise dans une autre mention de l'université (nombre de cours variable selon le choix fait, d'un à cinq !) ou en Lettres (choix du renforcement, un seul cours à suivre). Il est aussi possible de s'orienter vers une option CLE1D (enseignement du 1^{er} degré) à la place de l'UE d'ouverture (actuellement en refonte). Aux S5/S6, il n'y a plus de portail et tous les cours, à l'exception des compétences transversales, sont dans la mention Lettres. Là aussi, à l'exception de l'UE fondamentale qui comprend deux cours, les UE ne comprennent qu'un seul cours.
- 5) En L2 LAS Lettres, tous les cours se compensent, y compris l'UE fondamentale Lettres, ce qui n'est plus le cas en L2 Lettres.
- 6) En L3 LAS Lettres, année de l'obtention du diplôme, le fonctionnement est le même qu'en L3 Lettres, les UE fondamentales Lettres ne se compensent pas avec les autres UE du semestre, mais peuvent se compenser entre elles, avec une moyenne de 10.